

Havelange, le 08 novembre 2011



Assesse – Opération de développement rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise à Assesse le 7 novembre 2011

Participants : Mmes et Mrs M. Targez, M. Rodhain, C. Fontaine, D. Goblet, M. Boucher, M-F Mine, H. Koldewegler, N. Sangiorgio, A. Moulin, E. Bousman, M. Dufrane, L-M Pigneur, P. Pousset, M. Burlet, H. Dewez, M. Mercier, C. Dutilleux, M. Francq, G. Dubois, M. Potier-Cornelis, D. Back, J-L Laurensis, B. Leyden, E. Collin, D. Detraux, N. Marcolini, O. Scouman, G. Stiers, D. Stiers, N. Van Roy, B. Flahaux, B. Dewez, A. Pirot, C. Vynckier, J-L Van Der Schueren, F. de Wasseige, C. Vander Steene, M. van Outryve d'Ydewalle, M. dauwen, P-B Lesuisse, J. Van Bellinghen, M. Lambert, J-P Ponsar, J. Layon, M. Servotte, J-L Mossiat

Pour le Collège communal : Mrs L. Bouveroux, P. Tasiaux, S. Humblet, M. Pierson et Mme M. Dans

Pour le Conseil communal : Mr. A. Burlet

Pour l'Administration communale : Mr J-P Franquinet, secrétaire communal, et Mme S. Gilson, agent relais pour l'opération de développement rural (ODR)

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Mme Jessica Donati et Mr Hervé Pirard

1. Accueil par le Bourgmestre et l'Echevin du développement rural

Au nom du Conseil Communal et du Collège communal, le Bourgmestre remercie les nombreux participants pour leur présence. Il remercie les mandataires présents ainsi que le secrétaire communal, de même que Mme Gilson. Il précise qu'il s'agit d'une dynamique qui se déroulera pendant plus de 10 ans et qui a donc une visée futuriste.

Mr P. Tasiaux, échevin ayant le développement rural dans ses attributions, remercie chacun pour sa présence. Il rappelle que les 7 réunions qui vont se tenir sont publiques et que les habitants peuvent venir à chaque réunion s'ils le souhaitent. L'objectif, sur base d'un décret de la Région wallonne, est d'élaborer un Programme Communal de Développement Rural qui est un document stratégique comprenant une série de projets à mener afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
Fax: (0)83 63 41 59
condroz@frw.be - www.frw.be

A ce stade de l'opération de développement rural, une série d'étapes ont déjà été franchies :

- La désignation du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) comme auteur du Programme Communal de Développement Rural/Agenda 21 local (PCDR/A21L). Ce bureau a déjà rassemblé et analysé les données objectives (statistiques, inventaires, études, ...) pour en ressortir un diagnostic des forces et faiblesses de la commune.
- Le choix de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement de l'opération. Son rôle est d'aider la commune à élaborer et réaliser sa stratégie de développement rural de manière participative. Pour ce faire, la FRW assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets.

2. Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont :

- d'informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural, en leur donnant envie d'y participer.
- de donner la parole aux citoyens, afin d'entendre tout ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village et entité.

3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint au présent compte-rendu.

Suite à cette présentation, une série de questions sont posées par les participants :

- *Quel est le délai pour voir aboutir les projets ? il faut environ 2 à 3 ans pour élaborer le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), puis celui-ci est valide pour une période maximale de 10 ans et les projets peuvent donc bénéficier de subsides durant cette période. Il y a également une série de « petits projets » qui peuvent être réalisés par le pouvoir communal avant même la finalisation du PCDR. Certains petits projets sont également parfois portés par des membres des groupes de travail. Il y aura une pause durant la période pré-électorale et les réunions publiques seront suspendues.*
- *Quels projets peuvent être financés ? Ceux qui sont inscrit dans le PCDR. Le développement rural (DR) accorde des subsides s'il n'existe pas déjà d'autres subsides régionaux ou communautaires, et peut également venir en complément de subsides existants. En général, les subsides en DR sont de 80% du montant global du projet.*
- *Quels sont les critères pour que des projets puissent être inscrits dans le PCDR ? Il faut que ces projets répondent à un besoin clairement identifié dans le diagnostic et permettent d'atteindre les objectifs visés.*

- Aura-t-on accès au pré-diagnostic ce soir ? *Non, pas ce soir afin de ne pas orienter les débats et propositions, mais ce diagnostic sera présenté à toute la population après les réunions de consultation qui se déroulent actuellement*
- Qui croise les données objectives et subjectives ? N'y-a-t'il pas un risque de blocage politique ? La mandature suivante est-elle liée au PCDR ?vu sa durée ? *Oui, c'est pourquoi il est important d'associer l'ensemble des conseillers communaux*
- Quelle est la composition de la CLDR ? *Elle comprend des conseillers communaux (maximum ¼) et des citoyens représentant les différents milieux économiques, socioprofessionnels et culturels de la commune, les différents villages et hameaux, et les différentes classes d'âges. Elle compte entre 20 et 60 membres. La composition de la CLDR est définie par le Conseil communal, sur base des candidatures reçues, et des impératifs liés au décret du développement rural.*
- Les projets de la CLDR peuvent-ils être bloqués ? *La CLDR est une commission consultative. C'est le Conseil communal qui a le pouvoir décisionnel.*
- Un PCDR comprend combien de projets ? *En moyenne, environ 70, mais dans certaines communes, il y a plus de 100 projets inscrits dans le PCDR.*
- Va-t-on ensuite travailler par thèmes ? *Oui, après cette phase de consultation par village, des Groupes de Travail (GT) thématiques vont se réunir.*
- Quand sera mise en place la CLDR ? *Après les élections afin de ne pas revoir sa composition ensuite.*

4. Résultats de la consultation villageoise

4.1. Méthodologie :

Dans un premier temps, les participants travaillent en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils identifient ce qu'ils considèrent comme des points forts et des points faibles de leur commune, en se projetant dans les 10 années futures. Trois thématiques sont proposées par la FRW mais les participants sont libres de les compléter:

1. TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À ASSESSE : emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.

2. HABITER À ASSESSE : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.

3. VIVRE ENSEMBLE À ASSESSE : services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

Après la restitution en plénière des réflexions en sous-groupes, chaque participant reçoit une feuille sur laquelle il est invité à compléter quelques questions à destination de la bibliothèque d'Assesse, et à émettre des idées complémentaires à celles déjà émises lors de la réunion.

4.2. Travailler et entreprendre : résultats de la consultation

EMPLOI

Points forts :

- Présence d'un zoning à Assesse, avec des emplois locaux
- Peu de chômeurs

Points faibles :

- Le zoning est-il encore « extensible » ?
- Plus de place dans le zoning pour des PME
- Zoning pas assez valorisé point de vue organisation (parcelles pas soignées), visibilité, signalisation
- Peu d'emploi local
- Manque d'information concernant les emplois disponibles dans le zoning
- Peu d'emplois pour des niveaux d'études supérieurs

Propositions :

- Améliorer la signalisation du zoning
- Employer le site web communal pour faire connaître les emplois

FORMATION

Points forts :

- Commune bien située pour aller suivre des cours à l'extérieur (Ciney, namur)

Points faibles :

- Pas de cours dans la commune

COMMERCES-SERVICES

Points forts :

- Présence de nombreuses banques
- Night and day
- Commerces ambulants
- Encore présence de la poste, d'une pharmacie, boulangerie...

Points faibles :

- Manque de commerces de proximité
- Pas de quincaillerie, magasin de vêtements, café...
- Manque de soutien des habitants aux commerçants ambulants
- Pas assez de mise en valeur des petits commerces locaux
- Petits commerces de proximité qui disparaissent au profit du night and day et perte de convivialité
- Presque plus d'horeca, de snacks , ce qui amène des nuisances sur la voie publique

Propositions :

- Avoir des commerces de proximité
- Créer un marché hebdomadaire, en dehors des horaires de travail
- Redynamiser l'activité commerciale

PME/ARTISANAT

Points forts :

-

Points faibles :

- Pas de respect de l'obligation de planter des haies pour cacher les entreprises

Propositions :

- Valoriser l'artisanat local
- Demander une caution aux entreprises et leur restituer seulement si elles plantent les haies exigées
- Dynamiser la présentation des sociétés de l'entité (carte de visite)
- Avoir un raisonnement cohérent du développement commercial

AGRICULTURE

Points forts :

- Produits du terroir
- Encore des agriculteurs qui font vivre les villages

Points faibles :

- Pas assez de mise en valeur des produits du terroir
- Élevages industriels et non prise en compte de l'avis des riverains
- Liens avec les agriculteurs faibles
- Faible intensité de main d'oeuvre

TOURISME

Points forts :

- Tourisme à Crupet
- Patrimoine historique à valoriser

Points faibles :

- Tourisme peu accueillant, pas de S.I

Information d'un participant sur ce thème ; il y a un syndicat d'initiative mais il est devenu l'ASBL « APPEL »

4.3. Habiter : résultats de la consultation

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

Points forts :

-

Points faibles :

- Habitants qui connaissent mal les limites de la commune
- Manque de cohérence urbanistique et village sans âme
- Urbanisation relativement sauvage

Propositions :

- Améliorer la connaissance de la commune par les habitants

PATRIMOINE

Points forts :

- Beaux bâtiments (église d'Assesse, maisons de maître...)
- Les petites chapelles

Points faibles :

- Faible mise en valeur du patrimoine

- murs, éléments du petit patrimoine qui se dégradent
- Rénovation du patrimoine
- Pas de suivi des rénovations effectuées (petit entretien)

Propositions :

- Réparations urgentes de murs, d'éléments du petit patrimoine, à effectuer
-

LOGEMENT

Points forts :

- Rénovations intéressantes (Foyer Jambois et privés)

Points faibles :

- Accès difficile au logement pour les jeunes car terrains trop chers
- Marginalisation des personnes vivant dans des logements sociaux

Propositions :

- Vendre les terrains de la zone de la Gendarmerie à des prix accessibles

ENVIRONNEMENT

Points forts :

- Cadre agréable
- Calme, quiétude
- Equilibre entre la nature, les voies de communication et la proximité des grandes villes

Points faibles :

- Absence d'égouttage et d'épuration , surtout à Sorinne
- Déchets le long des routes, des chemins et sentiers
- Coupe de la végétation des bords de chemins désastreuse
- Gestion de l'environnement pas optimale
- « Dépotoir » près du Sun7 et impression négative

ESPACES PUBLICS

Points faibles :

- Absence d'espaces publics aménagés, permettant des rencontres spontanées
- Centre du village d'Assesse pas marqué, inexistant
- Peu de plaines de jeux, peu de bancs et d'espaces de rencontre
- Pas assez d'espaces verts
- Espace pour la plaine de jeux d'Assesse occupé par la nouvelle maison communale

Propositions :

- Créer un petit parc pour des rencontres intergénérationnelles

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Points forts :

- Nouvelle maison communale durable

Points faibles :

- Certaines routes délaissées (ex : vers l'Intermarché, en descendant vers le pont)
- Nouvelle maison communale disproportionnée
- Gare d'Assesse délabrée et image déplorable pour celui qui arrive à Assesse en train

- Eclairage public pas durable, consommant beaucoup
- Pas assez de poubelles publiques près des écoles
- Manque un panneau « bibliothèque »
- Evacuation des eaux de pluie et eaux usées

Propositions :

- Installer du mobilier urbain (bancs...)
- Installer une piste d'athlétisme
- Mettre des locaux à disposition des jeunes, fanfare et associations
- Créer un projet de biométhanisation

MOBILITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Points forts :

- Commune bien située à proximité des grands axes routiers et des gares
- Réseau de transport en commun
- Entretien des chemins et sentiers
- Carte des chemins et sentiers

Points faibles :

- Difficile de se déplacer en transport en commun depuis Sorinne
- Transports difficiles dans la commune sans voiture
- Vitesse excessive aux abords des écoles
- Accès à la gare d'Assesse très difficile pour des PMR ?en hiver, et accès peu sécurisé (pont)
- Manque de sécurité à vélo
- Manque de trottoirs et trottoirs existants en mauvais état : mobilité des piétons pas assurée
- Sécurité et visibilité au carrefour du night and day
- Chemins et sentiers accaparés par des particuliers
- Train du matin bondé vers Namur
- Manque de liaisons en mobilité douce entre les quartiers « Pourrain », « le Hameau » et « Fagne »
- Rue des Fermes dangereuse
- Traversée des tunnels dangereuse
- Signalisation manquante (zone des Arches)
- Accès à l'administration communale difficile pour les personnes âgées ou isolées, dans les villages avoisinants
- Sécurité à Sorinne, rue du Centre

Propositions :

- Insister sur le respect de la limitation à 30 km/h aux abords des écoles
- Installer un parking vélo à la gare, avec un préau
- Organiser du covoiturage vers Namur
- Disposer de deux trains le matin aux horaires scolaires
- Avoir plus de chemins et sentiers, dans le style du Ravel
- Installer une passerelle pour relier le bois du Cahoti à la rue du Cahoti
- Aménager la chaussée de Marche pour les piétons et cyclistes
- Evaluer des aménagements de sécurité quelques temps après leur mise en place et corriger si nécessaire (pour le bruit par exemple)
- Disposer de sites propres pour les cyclistes (ex. entre Maillen et Lustin)

- Améliorer l'assiette des chemins de terre
- Régler définitivement les litiges liés aux chemins et sentiers
- Mettre plus de bus à disposition des adultes, surtout pour les habitants des villages excentrés

4.4. Vivre ensemble : résultats de la consultation

SERVICES À LA POPULATION

Points forts :

- Accueil et horaires de la maison communale

Points faibles :

- Manque de disponibilité de la police locale

ENSEIGNEMENT

Points forts :

- Écoles primaires

Points faibles :

- Etat des locaux (intérieur et extérieur)

PETITE ENFANCE

Points forts :

- Accueil extra-scolaire

Points faibles :

- Insuffisance des places d'accueil, des crèches
- Horaires d'ouverture des crèches
- Pas de garde si enfant malade

Propositions :

- Plus de crèches

JEUNESSE

Points faibles :

- pas de locaux pour les jeunes
- pas de club des jeunes
- peu de prise en charge des jeunes (répression)

Propositions :

- Créer une maison des jeunes

AINÉS

Points forts :

- Présence d'anciens du village

Points faibles :

- Connaissances des anciens qui disparaissent
- Méconnaissance de ce qui existe pour les personnes âgées
- Pas de maison de repos
- Pas de repas, services pour personnes âgées

Propositions :

- Diffuser une brochure d'information
- Créer des événements « mémoire » qui évoquent la vie d'autrefois

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Points forts :

- Bibliothèque et son dynamisme
- Cercle horticole d'Assesse
- Fête du bois
- Football qui attire beaucoup de monde
- Vie associative fort développée
- Gymnastique et associations à la salle St Louis
- Chorale
- Patro

Points faibles :

- Entrée payante à la fête du bois
- Gestion de la clé du tennis
- Manque de visibilité des activités sportives
- Manque d'activités culturelles (conférences...)
- ACRF (Action Chrétienne Rurale des Femmes) inconnue malgré son siège à Assesse

Propositions :

- Prendre soin des associations existantes avant de vouloir en créer des nouvelles
- Création de comités reconnus dans chaque section de l'entité afin que les citoyens partagent des idées sur l'évolution de leur environnement, sur l'histoire et ainsi favoriser l'émanation d'idées

LIEUX DE RENCONTRE ET VIE DE QUARTIER

Points forts :

- Village à taille humaine
- « esprit de quartier » positif, avec des fêtes organisées (Halloween, grand feu)

Points faibles :

- Manque de lieux de rassemblement du style « bistro français »
- Manque de motivation des gens pour par exemple décorer leur façade
- Habitants qui veulent « vivre cachés », individualisme

Propositions :

- Organiser un concours « village fleuri » (ex. Alsace)

INFORMATION, COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE LOCALE

Points forts :

- Verre de l'amitié pour les nouveaux habitants

Points faibles :

- Sentiment d'accueil à renforcer
- Manque d'informations claires et précises de la part de la Commune sur ses projets de développement et rénovation
- Manque de coordination et de collaboration entre les autorités communales et le groupe « Petit Patrimoine Populaire Assessois – PPPA »

4.5. Résultats de la consultation individuelle : idées/projets/actions complémentaires

- Accueil pour la jeunesse

- Amélioration des infrastructures et des équipements de la voirie
- Relancer un comité de quartier qui durant une année pourrait inclure toutes les tranches d'âges afin qu'ils se rencontrent
- Créer un passage piéton dans le carrefour rue Jaumain et la route vers la Fagne
- Aménagement fonctionnel du territoire (zoning industriel)
- Place et commodités pour le commerce ambulant et ses clients
- Infos aux habitants, visiteurs, touristes
- Améliorer le centre du village pour qu'il soit plus convivial (trottoirs, coin jeu pour les enfants, bancs)

5. Les suites

5.1. Un diagnostic de la commune sera réalisé et présenté après toutes les réunions de consultation villageoise. Un compte-rendu de la réunion est envoyé aux personnes qui ont mentionné leur adresse postale et/ou e-mail. Les comptes-rendus des réunions villageoises seront accessibles sur le site web de la commune à la page ODR.

5.2. Des Groupes de Travail (GT) thématiques se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).

5.3. Lorsque les GT auront terminé leur travail, une commission locale de développement rural (CLDR) sera créée. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socioprofessionnels et culturels de la commune et $\frac{1}{4}$ des autres membres sont issus du Conseil communal.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Jessica Donati: j.donati@frw.be - Tél: 083/660.771
 Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
 FRW www.frw.be

Merci pour votre participation